

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME »
Siège Social : Zone Industrielle 8030-Grombalia

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 31 mai 2018. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes Mr Adnène ZGHIDI.

Bilan Consolidé
Arrêté au 31-12-2017
(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIFS	Notes	31/12/2017	31/12/2016
ACTIFS NON COURANTS	1		
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		2 905 863	2 345 052
- Amortissements		(1 883 430)	(1 857 517)
	1.1	1 022 433	487 535
Ecart d'acquisition		1 930 587	1 754 117
- Amortissements		(1 440 519)	(1 176 781)
	1.2	490 068	577 336
Immobilisations corporelles		37 743 278	35 729 512
- Amortissements		(26 836 244)	(25 406 277)
	1.3	10 907 034	10 323 235
Immobilisations financières		608 594	634 120
- Provisions		(390 989)	(389 691)
	1.4	217 605	244 429
Autres actifs non courants	1.5	5 833	11 667
Total des actifs non courants		12 642 973	11 644 203
ACTIFS COURANTS	2		
Stocks		22 798 785	16 910 970
- Provisions		(1 318 697)	(1 403 159)
	2.1	21 480 088	15 507 811
Clients et comptes rattachés		21 167 300	20 609 944
- Provisions		(3 245 302)	(3 206 735)
	2.2	17 921 998	17 403 209
Autres actifs courants		7 848 328	6 085 507
- Provisions		(610 435)	(721 121)
	2.3	7 237 893	5 364 386
Placements et autres actifs financiers		257 236	16 556
- Provisions		(6 593)	-
	2.4	250 643	16 556
Liquidités et équivalent de liquidités		3 394 527	2 231 072
- Provisions		-	(431)
	2.5	3 394 527	2 230 641
Total des actifs courants		50 285 149	40 522 603
TOTAL DES ACTIFS		62 928 122	52 166 805

Bilan Consolidé

Arrêté au 31-12-2017

(Exprimé en Dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES	3		
Capital social	3.1	14 040 000	14 040 000
Réserves consolidées		9 711 052	9 079 937
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		23 751 052	23 119 937
Résultat consolidé - Part du Groupe		2 426 152	1 239 366
Total des capitaux propres après résultat consolidé		26 177 204	24 359 303
Intérêt des minoritaires		944 438	743 914
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS	4		
Emprunts	4.1	2 679 273	2 619 171
Provisions pour risques et charges	4.2	229 829	197 535
Total des passifs non courants		2 909 102	2 816 706
PASSIFS COURANTS	5		
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	18 464 836	13 185 277
Autres passifs courants	5.2	3 442 366	4 304 409
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	10 990 176	6 757 196
Total des passifs courants		32 897 378	24 246 882
Total des passifs		35 806 480	27 063 588
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		62 928 122	52 166 805

Etat de résultat consolidé

Arrêté au 31-12-2017

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Revenus	6	49 463 859	41 565 334
Autres produits d'exploitation		168 960	122 251
Produits d'exploitation		49 632 819	41 687 585
Variation des stocks prod. Finis & encours		1 421 260	(896 602)
Achats d'approv. Consommés	7	(35 151 091)	(26 611 624)
Charges de personnel		(6 917 348)	(6 347 475)
Dotations aux amort. & provisions		(1 784 417)	(1 299 100)
Autres charges d'exploitation	8	(2 468 697)	(4 145 890)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 732 526	2 386 894
Charges financières nettes	9	(2 457 348)	(1 141 631)
Produits des placements	10	13 809	2 777
Autres gains ordinaires		570 636	245 599
Autres pertes ordinaires		(171 473)	(85 849)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		2 688 150	1 407 790
Impôts sur les sociétés		(358 903)	(148 399)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPÔT		2 329 247	1 259 391
Éléments extraordinaires (Gains/Pertes)		-	(129 975)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 329 247	1 129 416
Résultat du Groupe		2 426 152	1 239 366
Résultat Hors Groupe		(96 905)	(109 950)

Etat de flux consolidé

Arrêté au 31-12-2017

(Exprimé en Dinar Tunisien)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net		2 329 247	1 129 416
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions		1 717 170	1 196 999
Variation des :			
- Stocks		(5 970 345)	2 374 430
- Créances		1 457 902	(1 808 739)
- Autres actifs courants		(310 575)	(870 327)
- Fournisseurs et autres dettes		1 581 229	494 515
- Résorption des subventions d'investissement		(29 607)	(30 531)
- Charges financières des emprunts		146 787	158 729
- Plus values de cession des immobilisations		(483 858)	(80 218)
FLUX PROVENANT DE L'EXPLOITATION	11.1	437 950	2 564 274
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT			
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(2 966 496)	(2 155 146)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		64 800	88 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		91 057	43 971
Décaissement /acquisit° d'immob°. Financières		(107 723)	(1 300)
Encaissements provenant d'autres valeurs immobilisées		39 670	85 354
Décaissements sur autres valeurs immobilisées		(16 309)	(78 103)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'INVESTISSEMENT	11.2	(2 895 001)	(2 017 224)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Variation des capitaux propres		(510 034)	(76 938)
Variation des emprunts (Crédits de gestion et crédits à CT)		1 775 632	(1 073 512)
Variations des emprunts (MT)		938 746	861 170
Dividendes et autres distributions		(970 688)	(1 664 005)
Constitution de société		150 000	0
Augmentation du capital social		300 000	404 800
FLUX AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	11.3	1 683 656	(1 548 485)
Incidences des variations des taux de change			-
VARIATION DE TRESORERIE		(773 395)	(1 001 435)
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		(561 439)	439 996
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE		(1 334 834)	(561 439)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1-PRESENTATION DU GROUPE DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES "SIAME"

Le groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est composé de 7 sociétés, « SIAME » comprise. Le groupe est constitué principalement par les filiales, exerçant dans la même branche d'activité de distribution et de sous-traitance du matériel électrique.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

2.1- PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » sont élaborés à partir des comptes individuels des sociétés incluses dans le périmètre. Ceux-ci sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur, notamment les principes comptables relatifs à la consolidation des états financiers et au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux et des conventions comptables définis par :

- Le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité
- Les normes comptables de consolidation (normes 35 à 37)
- La norme relative aux regroupements d'entreprises (norme 38).

2.2- METHODE D'EVALUATION

- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Les logiciels ont été amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 3 ans.

- ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est l'écart de valeur constaté entre le coût d'acquisition des titres d'une société consolidée et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération. Il est amorti sur une période de 5 ans.

- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Pour le besoin de l'établissement des états financiers consolidés, les biens acquis en leasing avant le 1^{er} Janvier 2008, ont été retraités en adoptant l'approche économique de capitalisation, et ce, conformément à la convention comptable de la prééminence du fond sur la forme, prévue par le décret n° 96-2459 relatif au Cadre Conceptuel de la Comptabilité et à la Norme Comptable NCT 41 relative à la comptabilisation des contrats de location.

Ces biens ont été amortis selon la méthode linéaire.

- LE PORTEFEUILLE DES TITRES

Les titres composant le portefeuille du groupe sont enregistrés à leur coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur historique. La valeur d'inventaire est, normalement, calculée par référence :

- A la quote-part des capitaux propres, ajustée le cas échéant, d'éléments non-inscrits en comptabilité, pour les titres non cotés à la BVMT ;
- Au cours boursiers moyens du mois de décembre 2017, pour les titres cotés à la BVMT.

- LES STOCKS ET ENCOURS

Pour la valorisation de ses stocks, le groupe utilise la méthode du coût moyen pondéré ; la marge intra-groupe étant éliminée.

- PRISE EN COMPTE DES REVENUS

Les revenus quelle que soit l'activité qui les génère, sont pris en compte à la livraison. Le chiffre d'affaires consolidé est exprimé hors TVA après élimination des opérations intra-groupe.

- CONVERSION DES DETTES FOURNISSEURS EN DEVISE

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en utilisant le taux de change en vigueur au 31 décembre 2017. La différence est passée en résultat de l'exercice.

3- PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les principes et le périmètre de la consolidation ont été déterminés conformément à la loi 2001-117 du 06 décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales et relative aux groupes de sociétés et en application des normes comptables tunisiennes de consolidation sus précisées.

3.1- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est formé de toutes les entreprises sur lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » exerce directement ou indirectement par le biais de ses filiales un contrôle exclusif ainsi que les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable.

3.2- METHODES DE CONSOLIDATION

*** INTEGRATION GLOBALE**

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres, chacun des éléments d'actifs et de passifs de chaque filiale, en dégageant la part des intérêts minoritaires tant dans les capitaux propres que dans le résultat. Elle est appliquée pour les entreprises du groupe qui sont contrôlées de manière exclusive.

*** INTEGRATION PROPORTIONNELLE**

C'est une méthode de comptabilisation et de présentation selon laquelle la quote-part d'un co-entrepreneur dans chacun des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement est regroupée, ligne par ligne, avec les éléments similaires dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur ou est présentée sous des postes distincts dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur.

Un co-entrepreneur est un participant à une co-entreprise qui exerce un contrôle conjoint.

*** LA MISE EN EQUIVALENCE**

Les sociétés dans lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » exerce, directement ou indirectement, une influence notable, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. La « SIAME » est présumée avoir une influence notable si elle détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

Cette méthode consiste à remplacer la valeur des titres figurant à l'actif du bilan de la « SIAME » et de ses filiales par la quote-part du Groupe dans les fonds propres et le résultat des sociétés mises en équivalence.

4- PRINCIPES DE CONSOLIDATION

4.1- RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS

Les comptes des filiales sont, si nécessaire, retraités selon les principes et les règles d'évaluation du groupe.

- Les créances, les emprunts et les prêts réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.
- Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets sur le bilan, le hors bilan, ainsi que sur le résultat consolidé.
- Les dividendes intragroupe et les plus ou moins-values réalisées suite à la cession d'éléments d'actifs entre les sociétés du groupe sont éliminés.

4.2- INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère. De même, les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la société mère.

4.3- TRAITEMENT DES ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

*** L'ECART D'EVALUATION**

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

*** LE GOOD WILL**

Le goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur une durée d'utilité estimée. La durée ne doit pas dépasser 20 ans (§39 de la NCT n°38). Le goodwill négatif est comptabilisé en produit de l'exercice ou différé sur les exercices ultérieurs conformément au traitement préconisé par les paragraphes 54 à 59 de la NCT n°38.

4.4- TRAITEMENT DE L'IMPOT

La charge consolidée d'impôt comprend :

- l'impôt exigible des différentes filiales calculé conformément à la législation fiscale en vigueur au 31 décembre 2017.
- les impôts différés provenant des décalages temporaires provenant des écarts entre les valeurs comptables et fiscales d'éléments du bilan consolidé.

La compensation se fait pour les impôts différés actifs et passifs au sein d'une même entité fiscale. L'entité fiscale correspond soit à l'entité elle-même en absence d'intégration fiscale, soit au groupe fiscalement intégré s'il existe. La règle de prudence consiste à ne pas constater les actifs d'impôts différés qui ne pourraient être effectivement utilisés dans l'avenir en réduction de la charge d'impôt globale. Il en résulte que le Groupe constate un impôt différé actif net par entité fiscale dès lors que ce net d'impôt différé ne résulte pas de déficits fiscaux ou dès lors que l'entité fiscale concernée n'a pas réalisé de pertes fiscales au cours des deux derniers exercices.

Le Groupe a appliqué la méthode du report variable pour déterminer le montant des impôts différés. Tous les décalages ont été retenus, sans actualisation, quelle que soit la date de récupération ou d'exigibilité.

4.5- RESERVES CONSOLIDEES

Cette rubrique comprend les comptes de réserves de la "SIAME" et la quote-part dans les réserves des sociétés consolidées par intégration globale et des sociétés mises en équivalence. Cette quote-part est calculée sur la base du pourcentage d'intérêt.

4.6- RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le résultat consolidé correspond au résultat de la société mère majoré de la contribution réelle, après retraitements de consolidation, des sociétés intégrées globalement et des sociétés mises en équivalence.

4.7- DATE DE CLÔTURE

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes arrêtés au 31 décembre pour l'ensemble des sociétés consolidées.

4.8- OPERATIONS DE CREDIT-BAIL PRENEUR

Les immobilisations d'exploitation financées au moyen de contrats de crédit-bail avant le 1^{er} janvier 2008 (crédit-bail preneur) ont été retraitées en consolidation à l'actif du bilan consolidé conformément à la norme comptable NCT 41. Elles sont présentées au niveau de la rubrique «IMMOBILISATIONS CORPORELLES». Elles font l'objet d'un plan d'amortissement dont les dotations sont calculées en fonction de la durée du contrat de leasing.

5- NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

5.1- DETERMINATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

En application des dispositions de la loi n° 2001-117 du 06 décembre 2001 et de la norme NCT 35 § 38, les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME », se présentent comme suit :

Raison Sociale	Pourcentage de contrôle		Type de contrôle		Pourcentage d'intérêt		Méthode de consolidation	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Siame	100,000%	100,000%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	100,000%	100,000%	IG	IG
Sitel	59,767%	59,767%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	59,767%	59,767%	IG	IG
Electrica	80,000%	80,000%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	80,000%	80,000%	IG	IG
Contact	100,000%	100,000%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	100,000%	100,000%	IG	IG
Siame International	99,993%	99,993%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	99,993%	99,993%	IG	IG
Toutalu	81,427%	89,998%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	81,427%	89,998%	IG	IG
I@T	50,000%		contrôle exclusif		50,000%		IG	

Les sociétés constituant le groupe « SIAME » se présentent comme suit :

❖ SOCIETE MERE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est une société anonyme créée en date du 12 mai 1976 par la « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer et à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et, généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME » était détenu à concurrence de 72 % par la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz « STEG ». Par décision de la C.A.R.E.P en date du 4 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements « STEQ ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu suivant la décision de la C.A.R.E.P du 06 mai 1999 de procéder à la vente de 20% du capital, soit 137 500 actions, au profit de la société AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C et de 23,1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1^{er} juin 1999, la valeur « SIAME » a été admise au premier marché de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu des augmentations successives dont la dernière datant de 2004 qui l'a porté à la somme de 14 040 000 TND.

En réponse à une demande introduite, en date du 26 octobre 2009, par M. Mohamed Hédi BEN AYED agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions, soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession est de 1,3 TND par action d'une valeur nominale de 1 TND.

❖ **SOCIETES FILIALES :**

Les sociétés sous contrôle exclusif de la société mère telles que définies par le code des sociétés commerciales et les normes comptables tunisiennes sont les suivantes :

- ***SOCIETE CONTACT***

Société à responsabilité limitée totalement exportatrice ayant un capital de 2 310 000 TND créée en 1998, exerçant dans le domaine de la sous-traitance industrielle notamment l'assemblage de divers types de connecteurs pour l'électronique et l'automobile pour des donneurs d'ordre étrangers.

- ***SOCIETE ELECTRICA***

Société à responsabilité limitée ayant un capital de 1 000 000 TND créée en 1999, dont l'objet social consiste à la commercialisation de matériel électrique et électronique complétant la gamme « SIAME ».

- ***SOCIETE SIAME INTERNATIONAL***

Société de commerce international, ayant un capital de 150 000 TND. Elle a été créée en janvier 2009 pour subvenir aux besoins des clients du réseau commercial international de la SIAME en marchandises non produites par elle.

- ***SOCIETE SITEL***

Société anonyme, ayant un capital de 1 000 000 TND créée en 1985. Elle a pour activité l'étude et l'entreprise de tous travaux publics relatifs à la production, au transport et à l'utilisation de tous genres d'énergie en particulier l'énergie électrique et ses dérivés.

- ***SOCIETE TOUTALU***

Société anonyme, créée en janvier 2007, ayant un capital de 2 800 000 TND. Elle a pour activité la fonderie de pièces en aluminium et notamment celles des accessoires de lignes.

- ***SOCIETE I@T***

Société anonyme, créée en Mai 2017, ayant un capital de 300 000 TND. Elle exerce dans le domaine de Recherche et développement, étude des solutions intelligentes et innovantes pour la gestion et la distribution de l'énergie.

NOTE 1- ACTIFS NON COURANTS CONSOLIDES

Au 31 décembre 2017, la valeur nette des actifs non courants consolidés s'élevant à 12 642 973 TND se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2017	Amortissement	Provision	Valeur nette
Immobilisations incorporelles	2 905 863	(1 883 430)	-	1 022 433
Ecart d'acquisition	1 930 587	(1 440 519)	-	490 068
Immobilisations corporelles	37 743 278	(26 836 244)	-	10 907 034
Immobilisations financières	608 594	-	(390 989)	217 605
Autres actifs non courants	5 833	-	-	5 833
Total	43 194 155	(30 160 193)	(390 989)	12 642 973

1.1- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles consolidées totalisant 1 002 433 TND au 31 décembre 2017, se détaille comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2017	Amortissements 31/12/2017	VCN au 31/12/2017
Investissement de recherche et de développement	563 290	563 290	-
Concessions, marques, brevets et licences	1 003 932	1 003 932	-
Logiciels	385 116	315 288	69 828
Site web	1 369	920	449
Activités de développement en cours	952 156	-	952 156
Total	2 905 863	1 883 430	1 022 433

1.2- LES ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition constatés sur les filiales consolidées totalisent un montant brut de 1 930 587 TND amortis à hauteur de 1 440 519 TND. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Date de prise de contrôle	Valeur brute	Taux d'amort	Cumul amort 31/12/2017	VCN au 31/12/2017
SITEL	2000	402 346	20%	(402 346)	-
CONTACT	1998	(13 813)	100%	13 813	-
TOUTALU	2007	21 500	20%	(21 500)	-
ELECTRICA	2009	17 933	20%	(17 933)	-
ELECTRICA	2011	(120 019)	100%	120 019	-
CONTACT	2012	314 975	20%	(314 975)	-
CONTACT	2013	219 982	20%	(219 982)	-
SITEL	2014	(11 021)	100%	11 021	-
CONTACT	2014	349 990	20%	(279 991)	69 999
TOUTALU	2015	322 262	20%	(193 357)	128 905
CONTACT	2016	249 982	20%	(99 994)	149 988
TOUTALU	2017	176 470	20%	(35 294)	141 176
		1 930 587		(1 440 519)	490 068

1.3- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles consolidées s'élevant à 10 907 034 TND au 31 décembre 2017, se ventilant comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2016	Acquisitions 2017	Cession 2017	Valeur brute 31/12/2017	Cumul amort 31/12/2016	Dotation 2017	Régularisation	Cumul amort 31/12/2017	VCN 31/12/2017
Terrain	1 401 203	18 028	- 472 528	946 703	-	-	-	-	946 703
Constructions	7 438 637	-	-	7 438 637	4 108 124	312 151	-	4 420 275	3 018 362
Matériels & outillages	19 720 320	1 371 760	-	21 092 080	16 109 046	698 675	-	16 807 721	4 284 359
Mat de transport	1 756 824	609 404	- 121 602	2 244 626	1 114 037	237 870	- 113 188	1 238 719	1 005 907
MMB	1 286 553	93 546	-	1 380 099	1 179 201	65 906	-	1 245 107	134 992
Agencements & aménagements	2 412 723	179 120	-	2 591 843	1 678 858	177 686	-	1 856 544	735 299
Immobilisations prises en leasing	1 301 895	-	-	1 301 895	1 214 197	50 867	-	1 265 064	36 831
Immobilisations chez les tiers	2 814	-	-	2 814	2 814	-	-	2 814	-
Immobilisations encours	408 543	336 038	-	744 581	-	-	-	-	744 581
Total	35 729 512	2 607 896	-594 130	37 743 278	25 406 277	1 543 155	- 113 188	26 836 244	10 907 034

1.4 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalisant en net 217 605 TND au 31 décembre 2017, se détaillant ainsi :

Désignation	Situation 31/12/2016		VCN 31/12/2016	Situation 31/12/2017		VCN 31/12/2017
	Valeur	Provision		Valeur	Provision	
EPI CORPORATION	36 263	(36 263)	-	36 263	(36 263)	-
SIALE	129 250	(129 250)	-	129 250	(129 250)	-
CELEC	88 000	(88 000)	-	88 000	(88 000)	-
SERPAC	750	(750)	-	750	(750)	-
DAR ADDOHN	50 000	(50 000)	-	50 000	(50 000)	-
SAS MAYETEL	34 816	-	34 816	34 816	-	34 816
ACTIONS ELECTROSTAR	5 398	(4 202)	1 196	5 398	(4 202)	1 196
ACTIONS STEQ	690	(31)	659	690	-	690
ACTIONS FIDELITY SICAV	617	-	617	617	-	617
Titres de participation	345 784	(308 496)	37 288	345 784	(308 465)	37 319
Prêts	59 001	-	59 001	86 585	-	86 585
Emprunt national	16 000	-	16 000	14 000	-	14 000
Cautionnements	213 335	(81 195)	132 140	162 225	(82 524)	79 701
Autres immobilisations financières	288 336	(81 195)	207 141	262 810	(82 524)	180 286
Total des immobilisations financières	634 120	(389 691)	244 429	608 594	(390 989)	217 605

Les immobilisations financières se composent des titres des sociétés sur lesquelles le groupe « SIAME » n'exerce ni un contrôle exclusif, ni un contrôle conjoint, ni une influence notable.

1.5- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Cette rubrique, totalise 5 833 TND à la clôture de l'exercice 2017 contre 11 667 TND à la clôture de l'exercice précédent et se rapporte à des charges à répartir.

NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint une valeur nette de 50 285 149 TND au 31 décembre 2017. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Note	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Stocks	2.1	22 798 785	(1 318 697)	21 480 088
Clients et comptes rattachés	2.2	21 167 300	(3 245 302)	17 921 998
Autres actifs courants	2.3	7 848 328	(610 435)	7 237 893
Placements & autres actifs financiers	2.4	257 236	(6 593)	250 643
Liquidités et équivalents de liquidités	2.5	3 394 527	-	3 394 527
Total		55 466 176	(5 181 027)	50 285 149

2.1- STOCKS

La valeur nette des stocks consolidés totalisent 21 480 088 TND au 31 décembre 2017, après élimination des profits internes de (70 263 TND). Elle se ventile comme suit :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Stock SIAME	15 606 733	11 681 398	3 925 335
Provision sur stock SIAME	(1 170 298)	(1 223 046)	52 748
Stock SITEL	1 202 636	529 494	673 142
Provision sur stock SITEL	(4 929)	(4 929)	-
Stock CONTACT	1 589 955	1 068 520	521 435
Provision sur stock CONTACT	(98 941)	(98 941)	-
Stock ELECTRICA	3 886 889	3 129 691	757 198
Provision sur stock ELECTRICA	(44 529)	(76 243)	31 714
Stock TOUTALU	581 594	501 897	79 697
Provision sur stock TOUTALU	-	-	-
Stock SIAME INTERNATIONAL	1 241	1 241	-
Provision sur stock SIAME INTERNATIONAL	-	-	-
Valeur net avant retraitement consolidation	21 550 351	15 509 082	6 041 269
Elimination marge interne/stocks (retr/cons)	(70 263)	(1 271)	(68 992)
Total	21 480 088	15 507 811	5 972 277

① Les profits sur cessions internes des stocks réalisés en 2016 et 2017 et touchant respectivement le stock initial et final entre les sociétés « SIAME », « ELECTRICA », « SITEL » et « TOUTALU » ont été éliminés du résultat et des stocks consolidés.

2.2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES CONSOLIDES

Ce poste, s'élève en net à 17 921 998 TND au 31 décembre 2017, se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Clients ordinaires	15 617 617	14 830 985	786 632
Clients, retenues de garantie	1 030 301	891 862	138 439
Clients, effets à recevoir	726 291	1 180 739	(454 448)
Clients douteux	3 793 091	3 706 358	86 733
Total brut	21 167 300	20 609 944	557 356
Provision pour dépréciation des comptes clients	(3 245 302)	(3 206 735)	(38 567)
Total net	17 921 998	17 403 209	518 789

2.3- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants consolidés nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2017 à 7 237 893 TND. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Etat, impôts et taxes	3 376 708	2 874 920	501 788
Avances et acomptes au personnel	163 221	135 054	28 167
Avances et acomptes fournisseurs	1 916 328	1 508 009	408 319
Fournisseurs RRR à obtenir	63 412	-	63 412
Fournisseurs créances sur emballages	424 769	-	424 769
Débiteurs divers	1 531 270	1 341 193	190 078
Charges constatées d'avance	167 254	103 908	63 346
Produits à recevoir	205 366	122 423	82 943
Total brut	7 848 328	6 085 507	1 762 821
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(610 435)	(721 121)	110 686
Total net	7 237 893	5 364 386	1 873 507

2.4- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS CONSOLIDES

Ce compte s'élève en net à 250 643 TND à la date de clôture, se détaille ainsi :

Désignation	Situation au 31/12/2017		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Placements	257 236	(6 593)	250 643
Total	257 236	(6 593)	250 643

2.5 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et les équivalents de liquidités consolidés s'élevant à 3 394 527 TND au 31 décembre 2017 se détaillent comme suit :

Désignation	Situation au 31/12/2017		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Banques et Caisses	1 526 104	-	1 526 104
Valeurs à l'encaissement	1 868 023	-	1 868 023
Régies d'avances et accréditifs	400	-	400
Total	3 394 527	-	3 394 527

NOTE -3- CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2017, les capitaux propres consolidés s'élevant à 27 121 642 TND se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Capital social	14 040 000	14 040 000	-
Réserves consolidées	9 711 052	9 079 937	631 115
Total des capitaux propres avant résultat	23 751 052	23 119 937	631 115
Résultats consolidés	2 426 152	1 239 366	1 186 786
Intérêts des minoritaires	944 438	743 914	200 524
Total des capitaux propres après résultat & IM	27 121 642	25 103 217	2 018 425

Le détail de répartition des réserves et des résultats des sociétés du groupe entre réserves et résultats consolidés, d'une part, et les parts des minoritaires, d'autre part, se présente comme suit :

Sociétés du groupe	Situation avant partage		Répartition des réserves		Répartition des résultats		Elimination des titres de participation
	Réserves	Résultat	Réserves consolidées	Part des minoritaires	Résultats consolidés	Part des minoritaires	
SIAME (1)	8 364 627	1 223 974	8 364 627	-	1 223 974	-	-
ELECTRICA	1 768 938	718 515	589 555	353 788	574 812	143 703	825 595
SIAME INTER	273 055	2 983	123 047	18	2 983	-	149 990
SITEL	853 675	(323 006)	(87 454)	343 459	(193 051)	(129 955)	597 670
CONTACT	4 332 038	1 402 297	1 802 038	-	1 402 297	-	2 530 000
TOUTALU	1 414 768	(695 516)	(1 080 761)	194 078	(584 863)	(110 653)	2 301 450
IAT	300 000	-	-	150 000	-	-	150 000
Total	17 307 101	2 329 247	9 711 052	1 041 343	2 426 152	(96 905)	6 554 705

(1) Les réserves consolidées ont été diminuées par le coût d'acquisition des actions propres totalisant 171 425 TND

NOTE -4- PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants ont atteint une valeur de 2 909 102 TND au 31 décembre 2017. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016
Emprunt	2 679 273	2 619 171
Provision pour risques et charges	229 829	197 535
Total	2 909 102	2 816 706

4.1 - EMPRUNTS

Ce poste consolidé s'élevant à 2 679 273 TND, correspond à la dette bancaire et à la dette provenant du traitement des financements d'immobilisations par crédit-bail. Ce poste se présente comme suit :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Emprunt SIAME	1 070 515	652 142	418 373
Emprunt SITEL	75 297	4 987	70 310
Emprunt CONTACT	802 448	1 159 761	(357 313)
Emprunt TOUTALU	573 421	631 337	(57 916)
Emprunt ELECTRICA	157 592	170 944	(13 352)
Total	2 679 273	2 619 171	60 102

4.2- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste consolidé s'élevant à 229 829 TND, correspond aux provisions pour risques et charges constatées au niveau des sociétés du groupe. Il se détaille comme suit :

Société	Désignation	Solde
TOUTALU	Provision pour risques et charges	20 000
CONTACT	Provision pour risques et charges	79 829
SITEL	Provision pour amendes et pénalités	130 000
Total		229 829

NOTE -5- PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élevant à 32 897 378 TND au 31 décembre 2017, regroupe les postes suivants :

Désignation	Note	31/12/2017
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	18 464 836
Autres passifs courants	5.2	3 442 366
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	10 990 176
Total		32 897 378

5.1- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2017, ce poste consolidé s'élevant à 18 464 836 TND, se ventile comme suit :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Fournisseurs d'exploitation	14 105 876	8 456 162	5 649 714
Fournisseurs, factures non parvenues	331 337	499 594	(168 257)
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	3 690 978	4 125 941	(434 963)
Fournisseurs, retenues de garanties	58 697	58 697	-
Fournisseurs d'immobilisations	277 948	44 883	233 065
Total	18 464 836	13 185 277	5 279 559

5.2- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élevant à 3 442 366 TND au 31 décembre 2017, s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Etat, impôts et taxes	962 853	1 386 770	(423 917)
Organismes sociaux	586 036	486 566	99 470
Personnel et comptes rattachés	871 864	790 027	81 837
Clients, avances et acomptes	438 192	197 700	240 492
Dividendes et autres distributions	32 819	35 630	(2 811)
Créditeurs divers	3 307	2 910	397
Charges à payer	428 209	1 386 126	(957 917)
Produits constatés d'avance	100 406	-	100 406
Provisions courantes pour risques et charges	18 680	18 680	-
Total	3 442 366	4 304 409	(862 043)

5.3- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Ce poste consolidé totalisant 10 990 176 TND au 31 décembre 2017, se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Crédits de gestion	6 350 500	4 634 402	1 716 098
Echéance à moins d'un an /crédits	1 723 974	1 068 601	655 373
Intérêts courus sur emprunts	41 706	54 807	(13 101)
Autres passifs financiers	8 116 180	5 757 810	2 358 370
Concours bancaires	2 873 996	999 386	1 874 610
Total	10 990 176	6 757 196	4 232 980

NOTE -6- REVENUS

Le chiffre d'affaires totalisant 49 463 859 TND se détaille comme suit :

Désignation	2017		2016		Variation	
	En TND	en %	En TND	en %	En TND	en %
SIAME	29 486 996	58%	23 514 568	54%	5 972 428	25%
SITEL	2 323 643	5%	5 328 960	12%	(3 005 317)	-56%
CONTACT	10 044 610	20%	6 441 303	15%	3 603 307	56%
ELECTRICA	8 039 802	16%	6 275 361	14%	1 764 441	28%
TOUTALU	1 136 193	2%	738 090	2%	398 103	54%
SIAME INTERNATIONAL	42 699	0%	1 457 762	3%	(1 415 063)	0%
Total	51 073 943	100%	43 756 044	100%	7 317 899	17%
Chiffre d'affaires intra-groupe	(1 610 084)		(2 190 710)			
Chiffre d'affaires consolidé	49 463 859		41 565 334		7 898 525	19%

NOTE -7- ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats consommés totalisent 35 151 091 TND à la clôture de l'exercice 2017. Ils se détaillent entre les différentes sociétés du groupe comme suit :

Désignation	2017	
	En TND	EN %
SIAME	20 804 496	57%
SITEL	2 651 377	7%
CONTACT	5 931 246	16%
ELECTRICA	6 527 479	18%
TOUTALU	825 984	2%
SIAME INTER	33 972	0%
total	36 774 554	100%
Achats intra-groupe	(1 623 463)	
Achats consommé consolidés	35 151 091	

NOTE -8- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique correspond, principalement, à la rémunération du personnel extérieur, d'intermédiaires et des honoraires. Elle se détaille par entité comme suit :

Désignation	2017	
	En TND	EN %
SIAME	1 394 983	56%
ELECTRICA	366 240	15%
SITEL	234 231	9%
TOUTALU	70 030	3%
CONTACT	432 074	17%
SIAME INTERNATIONAL	5 074	0%
total	2 502 632	100%
Achats intra-groupe	(33 935)	
Autres charges d'exploitation	2 468 697	

NOTE -9- CHARGES FINANCIERES NETTES

Cette rubrique correspond aux intérêts relatifs aux emprunts contractés, et aux écarts de change. Elle se détaille par entité comme suit :

Désignation	2017	
	En TND	EN %
SIAME	1 880 020	77%
ELECTRICA	566 387	23%
SITEL	138 491	6%
TOUTALU	114 803	5%
CONTACT	(242 407)	-10%
SIAME INTERNATIONAL	54	0%
total	2 457 348	100%

NOTE -10- PRODUITS DES PLACEMENTS

Cette rubrique comprend les produits provenant des participations détenues par le groupe « SIAME ».

NOTE -11- FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2017, la trésorerie du groupe « SIAME » a dégagé un solde négatif de 773 395 TND contre 1 001 435 TND au 31 décembre 2016, soit une variation positive de 228 040 TND. Les différentes rubriques se présentent ainsi :

Désignation	Note	31/12/2017
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	11.1	437 950
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	11.2	(2 895 001)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	11.3	1 683 656
Variation de la trésorerie		(773 395)

11.1- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Les flux affectés aux activités d'exploitation totalisant 437 950 TND s'analysent comme suit :

Désignation	Flux consolidés	Retraitement	Somme des flux
Résultat net de l'exercice	3 030 036	(700 789)	2 329 247
Amort. et prov. nets de reprises	1 402 843	314 327	1 717 170
Variation des stocks	(5 956 807)	(13 538)	(5 970 345)
Variation des créances clients	73 829	1 384 073	1 457 902
Variation des autres actifs	(1 465 445)	1 154 870	(310 575)
Variation des comptes fournis. & autres dettes	4 120 171	(2 538 942)	1 581 229
Plus ou moins value / cessions	(483 858)	-	(483 858)
Résorption subvention d'investissement	(29 607)	-	(29 607)
Charges financières nettes	146 787	-	146 787
Total	837 949	(399 999)	437 950

11.2- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Les flux affectés aux activités d'investissement s'élevant au 31 décembre 2017 à (2 895 001) TND s'analysent comme suit :

Désignation	Flux consolidés	Retraitement	Somme des flux
Décaissement /acquisit° d'immob°. corporelles et incorp	(2 966 496)	-	(2 966 496)
Encaissement /cession d'immob°. corporelles et incorp	64 800	-	64 800
Décaissements affectés aux prêts au personnel	91 057	-	91 057
Décaissements / acquisitions d'immobilisations financières	(557 723)	450 000	(107 723)
Décaissement /acquisit° d'autres actifs non courants	39 670	-	39 670
Encaissements provenant d'autres valeurs immobilisées	(16 309)	-	(16 309)
Total	(3 345 001)	450 000	(2 895 001)

11.3- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement totalisant 1 683 656 TND s'analysent comme suit :

Désignation	Flux consolidés	Retraitement	Somme des flux
Encaissements provenant de l'augmentation du capital	600 000	(300 000)	300 000
Constitution de société	300 000	(150 000)	150 000
Variation des emprunts (Variation des crédits de gestion CT)	1 775 632	-	1 775 632
Dividendes et autres distributions	(1 370 688)	400 000	(970 688)
Variations des capitaux propres (F.Social+Subv.Inv,...)	(69 464)	(440 570)	(510 034)
Variations des emprunts (MT)	938 746	-	938 746
Total	2 174 226	(490 570)	1 683 656

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux actionnaires de la société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 02 juin 2016, et en application des dispositions de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « SIAME » qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2017, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan consolidé de **62 928 122 TND** et un résultat consolidé bénéficiaire-part du groupe de **2 426 152 TND**.

A notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe « SIAME » au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserve

La rubrique « Clients et comptes rattachés » de la filiale « ELECTRICA » renferme des créances s'élevant à 565 mTND, nécessitant, à notre avis, la constitution d'une provision complémentaire pour dépréciation de 250 mTND.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- La charge d'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2017 de la société mère « SIAME » a été estimée à 227 mTND du fait que la société ait tenu compte de deux réinvestissements financiers devant être souscrits avant la date limite du 25 juin 2018 leur permettant ainsi de bénéficier du dégrèvement fiscal. A la date d'établissement de ce rapport, les attestations de libération et les déclarations d'investissement relatives à ces réinvestissements ne nous ont pas été communiquées ;
- Les fonds propres de la société « TOUTALU » s'élevant au 31 décembre 2017 à 1 161 mTND sont inférieurs à la moitié du capital social. Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, il convient de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la continuité d'exploitation et rétablir l'équilibre financier de la société.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1- Politique de provisionnement des Stocks

Les stocks de la société mère « SIAME » figurant au bilan au 31 décembre 2017 pour un montant brut de 15 606 733 TND, représentent le poste le plus important du bilan et sont composés essentiellement du stock de matières premières, de pièces composantes et des produits finis.

La société applique une politique de provisionnement basée sur le délai moyen de rotation spécifique à chaque catégorie de stock. Le montant de la provision déterminé en appliquant cette politique est par la suite ajusté au cas par cas pour tenir compte des stocks objet de marché en cours de réalisation ou de commandes à livrer courant l'exercice suivant.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'assistance à l'inventaire physique des stocks, le contrôle de la bonne application de la politique de provisionnement ainsi que l'obtention d'éléments probants suffisants et appropriés des ajustements opérés par la société.

2- Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'application de sa stratégie de fabrication de produits technologiques innovants, la société mère « SIAME » a capitalisé dans le cadre de ses activités de développement un total de 952 156 TND arrêté au 31 décembre 2017.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à la vérification que toutes les conditions de capitalisation des frais de développement ont été satisfaites à savoir :

- Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou à ce procédé peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable ;
- La possibilité technique de fabrication du produit ou du procédé peut être démontrée ;
- L'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser, ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé ;
- L'existence d'un marché potentiel pour ce produit ou ce procédé ou, s'il doit être utilisé au niveau interne et non pas vendu, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée ;
- Des ressources suffisantes existent, et leur disponibilité peut être démontrée, pour compléter le projet et commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

3- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société mère « SIAME » s'élevant au 31 décembre 2017 à 29 486 996 TND, représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus et notamment le rapprochement avec la base commerciale et la vérification du respect de la convention comptable de rattachement des charges aux produits.

Autre point

Le contrôle fiscal subi par la société mère « SIAME » couvrant les exercices 2008 à 2011 s'est soldé en 2016 par un arrêté de taxation d'office pour un montant de 37 mTND. Cette taxation d'office a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis dont le jugement, rendu le 25 octobre 2017, a confirmé la décision de taxation d'office.

Par ailleurs, une notification au titre des exercices 2012 et 2013 portant sur un redressement total de 121 mTND, a été adressée à la société mère « SIAME » le 20 juillet 2015. Aucune provision n'a été comptabilisée au titre de ces deux vérifications fiscales étant donné que tous les chefs de redressement ont été contestés. L'ajustement définitif devant être comptabilisé ne peut être déterminé avant la clôture définitive de ces deux vérifications fiscales.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux

normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, le 30 Avril 2018

Le Commissaire aux comptes

Adnène Zghidi

BDO Tunisie